

Direction de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DFIP)

Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles L. 612-6, L. 613-5, D. 612-36-2 à D. 612-36-2-10 et D. 613-45
Vu le décret n° 2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts

Numéro d'arrêté (renseigné par la DFIP) : 260155

**Commission d'examen des candidatures
Année 2026-2027**

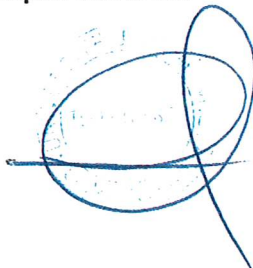
Diplôme : DU Cycle Initial en Technologie de l'Information de Saint-Etienne

Année d'étude : 2^e

Président de la commission	AUBERT Alain	MC
Membres de la commission	BERNARD Florent BLANC MIGNON Marie-Françoise PICHON Olivier	MC MC PRAG

Fait à Saint-Etienne, le 26 mars 2026

Le Directeur de Télécom Saint-Etienne
Christophe GRAVIER



Le Président de l'Université Jean Monnet,
Saint-Etienne
Florent PIGEON

